

Les mots et les actes. Consoler le condamné à mort en Italie à la Renaissance : la *Recitazione* de Luca Della Robbia (1513)

Elena Taddia



Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition électronique

URL : <http://rhetorique.revues.org/523>

ISSN : 2270-6909

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-010-5

Référence électronique

Elena Taddia, « Les mots et les actes. Consoler le condamné à mort en Italie à la Renaissance : la *Recitazione* de Luca Della Robbia (1513) », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 9 | 2017, mis en ligne le 20 juin 2017, consulté le 21 juin 2017. URL : <http://rhetorique.revues.org/523>

Ce document a été généré automatiquement le 21 juin 2017.



Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Les mots et les actes. Consoler le condamné à mort en Italie à la Renaissance : la *Recitazione* de Luca Della Robbia (1513)*

Elena Taddia

- 1 En 1580, Montaigne entame un voyage qui l’emmène à travers la France, la Suisse, l’Allemagne et l’Autriche pour finir par l’Italie, où il va descendre jusqu’à Rome. En janvier 1581, il se retrouve dans la ville des papes où il assiste au singulier spectacle d’une condamnation à mort :

L'onzième de Janvier [...] M. de Montaigne [...] rencontra qu'on sortoit de prison Catena, un fameux voleur et Capitaine des bandits, qui avoit tenu en crainte toute l'Italie [...] et notamment de deux capucins ausquels il avoit fait renier Dieu, promettant sur cette condition leur sauver la vie, et les avoit massacrés après cela [Montaigne] s'arresta pour voir ce spectacle. Outre la forme de France, ils font marcher devant le criminel un grand crucifix couvert d'un rideau noir, et à pied un grand nombre d'hommes vestus et masqués de toile, qu'on dit estre des gentilshommes et autres apparens de Rome, qui se vouent à ce service d'accompagner les criminels qu'on mene au supplice et les corps des trespassés et en font une confrérie. Il y en a deux de ceux là, ou moines, ainsi vestus et couverts, qui assistent le criminel sur la charrette et le preschent, et l'un d'eux luy presente continuellement sur le visage et luy fait baiser sans cesse un tableau où est l'image de Nostre Seigneur ; cela fait qu'on ne puisse pas voir le visage du criminel par la rue. À la potence, qui est une poutre entre deux appuis, on luy tenoit tousjours cette image contre le visage jusques à ce qu'il fut eslançé¹.

- 2 Comme écrit « l'historien de la mort » Philippe Ariès, à partir du XIV^e siècle « des associations de laïcs se forment afin d'aider les prêtres et les moines dans le service des morts² ». Il s'agit des confréries consacrées aux œuvres de Miséricorde, au nombre de six dans la parabole du Jugement dernier (Matthieu 25), dont celle qui concerne de près les condamnés : « [j'étais] prisonnier et vous êtes venus me voir³ ». De façon générale, ces

confréries s'occupent de prier pour les morts, d'enterrer les confrères et d'assister ceux qui ne peuvent pas se permettre ces services, notamment les pauvres. Mais, comme nous le verrons, le caractère charitable des œuvres de Miséricorde s'élargit parfois à d'autres catégories de mourants « malgré eux », les condamnés à mort, ceux pour lesquels, comme le dit Jean Delumeau « on abandonnait la vieille et dure conception médiévale qui voyait dans le condamné à mort un futur citoyen de l'enfer⁴ ».

- 3 Afin de comprendre le développement d'un tel phénomène qui touche la pratique religieuse tout autant que la société, il est utile de saisir comment certaines confréries sont vouées à l'assistance des condamnés à mort dans l'Italie dès la fin du Moyen Âge. Il faut savoir par exemple que la confrérie de Bologne est fondée en 1336 et que le phénomène perdure, dans certaines villes, jusqu'au début du XIX^e siècle.
- 4 Les mots et les actes par lesquels des confrères accompagnent le condamné à mort – aussi bien que les mots du condamné – dans ce contexte historique seront l'objet principal de cette étude.
- 5 J'analyserai en particulier un texte tout à fait singulier rédigé par un humaniste florentin, Luca della Robbia, membre présumé d'une confrérie laïque, les *Neri* (Noirs), chargée d'accompagner les condamnés à mort⁵. Rédigé en 1513, cet écrit rapporte le dialogue et les propos tenus par un jeune noble ami de Della Robbia, condamné à mort pour tentative d'assassinat, geste politique pour conjurer le retour au pouvoir des Médicis à Florence. En voici le titre : *Recitazione del caso di Pietro Paolo Boscoli e di Agostino Capponi, scritta da Luca della Robbia l'anno 1513*⁶. Ce texte est représentatif d'une pratique consolatoire unique en son genre, car un confrère assiste un ami qui est condamné et transcrit ensuite les mots échangés entre eux pendant la nuit précédant sa mort.
- 6 S'il s'avère qu'entre anthropologie, histoire religieuse et histoire des mentalités, la « littérature de la mort » a beaucoup plus intéressé les historiens que les historiens de la littérature durant ces dernières décennies, les confréries de la mort représentent un terrain fertile d'analyse pour l'histoire des comportements, des pratiques et des rituels qui y sont associés. De nombreux textes – imprimés ou manuscrits – attestent ces pratiques où la parole et les actes sont intimement liés.
- 7 Dans le christianisme, l'accompagnement au mourant afin qu'il aille au Paradis, trouve ses racines dans une époque très ancienne et sous des formes diverses telles que les litanies, les prières, les éloges funèbres, en passant par des pratiques plus récentes, comme les indulgences. Ainsi se développent au Moyen Âge les œuvres de Miséricorde, liées, dès leur apparition, à l'institution des confréries. Les exemples étudiés à Rome par Vincenzo Paglia⁷ pour la *Confraternita di S. Giovanni Decollato* sont significatifs et peuvent être comparés à la *Compagnia dei Neri* à Florence à laquelle Luca della Robbia appartient probablement. Les confréries italiennes qui se chargent alors d'accompagner les condamnés à mort et de les aider à « bien mourir » étaient souvent affiliées les unes aux autres, comme le prouvent les investigations (tant textuelles qu'iconographiques) menées ces dernières années par des chercheurs italiens. Les archives ont mis à jour des échanges entre ces confréries. En France, le mode opératoire et le but des confesseurs qui œuvrent auprès des condamnés à mort semblent bien différents⁸. Ici et dès la fin du XVI^e siècle « la mort chrétienne était une mort privée, exécutée en public mais préparée tête à tête avec le confesseur [où] la parole détenue par le greffier fut la condition de l'organisation du rituel⁹ ». Le greffier y détient un rôle clé : il recueille la parole du condamné, transcrit éventuellement ses dernières volontés en se chargeant d'écouter ses derniers mots.

Durant le trajet, le greffier qui accompagne le condamné annonce aussi à haute voix le jugement à mort, dans une mise en scène accompagnée d'un *Salve Regina*. C'est donc la parole de l'autre, en l'occurrence celle de la justice, qui domine le discours, même si quelques mots peuvent parfois être soufflés au public par le condamné¹⁰. Ajoutons-y les chansons d'échafaud et les ballades écoutées par les spectateurs. D'après les archives analysées dans ce contexte français, la consolation ne semble pas avoir de place : la justice s'approprie tout le processus, au détriment du supplicié.

- 8 Revenons à l'Italie. Le témoignage de Montaigne assistant au « spectacle » de la condamnation à mort d'un criminel devant lequel les confrères juxtaposent une image sacrée le long de son parcours jusqu'à l'échafaud, s'inscrit donc dans cette tradition de confréries laïques de *confortatori*. Cette pratique est bien présente à Rome comme ailleurs en Italie, où ces confréries assistent et consolent le condamné, à travers un rituel codifié, fait de mots et d'actes, dans le but de les convaincre que leur mort est la volonté de Dieu. Plusieurs textes consolatoires en italien témoignent de cette pratique de ritualisation de la mort. Certains sont même traduits en français et font l'objet de plusieurs éditions¹¹.
- 9 Toutefois, avant de rentrer dans le vif du sujet, il est nécessaire d'évoquer dans ses grandes lignes l'*humus* culturel et historique dans lequel ce type de « consolation », que nous appellerons souvent *conforto*, se construit à l'époque de l'humanisme italien.

Consolazione et conforto

- 10 Le terme *consolazione* provient du latin *consolatio*, dans le sens de « conforter, alléger la douleur d'autrui¹² ». Synonyme de *consolazione*, le mot *conforto* est également présent dans les sources littéraires. Il est dérivé du latin *confortare*, qui signifie « rendre plus fort celui qui supporte une peine, alléger la douleur d'autrui et l'exhorter à travers des mots consolatoires ». C'est donc au travers des mots, donc d'un processus rhétorique, que l'on reconforte quelqu'un.
- 11 La littérature consolatoire est bien connue, ou pour mieux dire, redécouverte, par les humanistes, elle mêle la tradition païenne (Sénèque et Cicéron¹³) et chrétienne (les Pères de l'Église), à travers l'exigence, d'abord stoïcienne et ensuite chrétienne, que la raison réalise immédiatement ce que le temps accomplira ensuite : la *consolatio rationis*, puisque la douleur ne peut pas être supprimée.
- 12 Le mot *consolatione* – ou *consolazione* dans sa version plus moderne – est attesté en italien vulgaire au XIII^e siècle chez Brunetto Latini dans sa *Rettorica* (1260 env.), chez Dante dans la *Divine Comédie* (*Paradis*, 20) aussi bien que chez Pétrarque (*Lettres familières*) et amplement plus tard chez Boccace dans l'églogue *Olympia*, XIV, appartenant au recueil *Buccolicum Carmen*¹⁴ qui narre le souvenir de sa fille Violante morte à 5 ans. *Olympia* montre la valeur thérapeutique de la poésie et de la parole : c'est la fille défunte qui console le père et lui donne la parole afin qu'il se défasse de sa douleur¹⁵. Dans la littérature italienne humaniste, comme l'écrit remarquablement Giovanni Chiecchi dans son recueil d'études *La parola del dolore*¹⁶, si Dante se réfère à la consolation, il ne la fait pas sienne dans la mesure où il n'a jamais écrit une seule « œuvre consolatoire ». Dans le *Paradis*, on est désormais exonéré de la douleur et s'il emploie le terme *consolatione*, comme dans le *Convive*, il se réfère à l'œuvre de Boèce¹⁷. Pétrarque, par contre, s'appuie sur le classicisme – avec notamment les *Tusculanes* de Cicéron, les *Consolations* et les *Lettres à Lucilius* de Sénèque et *La consolation de la Philosophie* de Boèce – dans la conviction que, sur

la consolation, tout a déjà été dit. Il est évident, comme Chiecchi le souligne, que la consolation se définit indissociablement comme la parole qui soulage, ou cherche à soulager, la douleur ; même si l'auteur ne considère pas la consolation comme un genre littéraire à part, il parvient toutefois à découvrir un « code consolatoire » cohérent que l'on retrouve dans plusieurs textes.

Les actes et les mots : les confréries de la *Misericordia*

- 13 Les *Misericordie*, comme on a vu d'après l'évangile de Matthieu, naissent au Moyen Âge en tant qu'associations laïques de volontaires vouées à la fraternité. Elles se mettent au service de la justice. Comme l'écrit le célèbre historien Adriano Prosperi, les religions hébraïque et chrétienne ont fait de l'interdit de tuer un de leurs principes fondateurs. Or, comment concilier la loi et la justice, dont l'instrument est l'échafaud, avec la miséricorde et le pardon ? Il faut tout simplement distinguer entre le sort de l'âme et celui du corps, et consoler le condamné en le convaincant que la vie éternelle l'attend s'il se repent de ses péchés et s'il accepte la mort par la main de la justice et la présence de la miséricorde divine. Il est certain que ce processus se diffuse dans les cités italiennes du centre-nord à partir du XIV^e siècle, phénomène interprété par Jacob Burckhardt comme un signe de détachement des hommes de la Renaissance face à la religion médiévale¹⁸. Tel est justement le but des *confortatori* : convertir le condamné afin qu'il accède à la vie éternelle et qu'il obtienne la grâce. Un des moyens de convictions passe alors, outre la confession du condamné dans la cellule la nuit qui précède l'exécution, par son accompagnement qu'assurent plusieurs confrères durant toute la durée de la procession. Pendant le trajet qui mène le condamné à l'échafaud, on place en effet devant ses yeux une tablette en bois représentant le Christ, image qui le suit jusqu'au dernier soupir. Cette tablette constitue aussi un moyen pour empêcher le condamné de voir la foule et de se distraire de son but ultime : la conversion. Cette repentance est essentielle car elle donne en principe droit à une sépulture chrétienne, ce qui peut conjurer son angoisse de savoir son corps tomber aux mains des chirurgiens¹⁹.
- 14 Alors que les manuscrits bolonais témoignent largement de cette pratique consolatoire locale, la diffusion de ces textes, dans différentes régions de l'Italie du centre-nord (Bologne, Ravenne, Ferrare, Padoue et Gênes) prouve l'existence d'un véritable réseau d'échange et une circulation de manuels²⁰. Ces manuels se ressemblent fortement et relèvent visiblement d'une matrice commune qui n'a pas été identifiée à ce jour ; dans ce contexte, il me semble pertinent de concentrer notre attention sur un manuscrit génois, beaucoup moins connu et étudié.

La *Veneranda Compagnia della Misericordia* de Gênes

- 15 À Gênes, ville où la charité publique et privée a toujours eu un rôle primordial dans l'assistance aux pauvres, il existe plusieurs institutions portant le nom de *Misericordia*, plus spécifiquement dédiées à la Vierge, *mater misericordie*. Il s'agit ici d'une *consortia*, ce rassemblement d'établissements voués à la charité, qui assiste, dès le XIV^e siècle, les étrangers. Dans cet ensemble, se trouve le fameux hôpital de Pammatone, un des plus importants établissements charitables en Italie, fondé en 1422 et dédié à la Vierge Miséricordieuse dont fait partie l'office de Miséricorde qui a pour fonction de gérer et de distribuer des donations charitables, les *lasciti pii*²¹. Enfin, la confrérie *De redemptione et*

beate Marie succurre miseris dite plus simplement de la *Misericordia*, créée autour de 1460²², apporte une assistance spirituelle et matérielle dont bénéficient entre autres les condamnés à mort²³. La confrérie génoise, qui se constitue à peu près à la même époque que les autres, relève d'une tradition bien ancrée dans les villes italiennes, celle des mouvements pénitentiels de flagellants, influencés au XIV^e siècle par le mouvement des *Bianchi* (Blancs), confréries séculières de pénitents. Comme l'écrit Francesca Fabbri, il ne s'agit plus de se purifier en s'auto-flagellant mais de le faire en allant vers l'autre, celui qui est proche de l'enfer, en apportant ainsi une aide dans l'espoir d'alléger sa souffrance et de le convertir²⁴. À Gênes, entre 1350 et 1450, on a recensé pas moins de 450 de ces institutions qu'on peut appeler en français des « confréries laïques²⁵ ». Même si la confrérie de la Miséricorde génoise surgit dans un contexte local, il est certain, d'après les autres textes que nous venons de découvrir, qu'il existe un ample réseau. Francesca Fabbri souligne que nous ne disposons pas de la liste des matricules de la confrérie génoise, mais que grâce aux statuts qui nous sont parvenus en plusieurs versions dans les archives génoises, et à travers des indices précis aussi bien que par les noms des prieurs qui ont été conservés, il est évident que cette confrérie était composée de membres de la noblesse et qu'en faire partie indiquait un statut social élevé²⁶. Si le but de la fondation de la confrérie était initialement l'assistance et la sépulture des condamnés à mort, le thème du *conforto* acquiert dès 1492, lors de la rédaction du manuel à l'usage des confrères appelé *Confortatorio*, une place particulière et unique dans ce genre de pratique.

- 16 Le texte de 1492 est certainement une transcription du manuscrit original, et il est possible que cette copie soit justement la version modifiée du manuscrit d'origine. Sa belle facture (voir l'image ci-dessous) montre deux confrères en train de consoler le condamné dans sa cellule, un crucifix à la main. Ce manuel²⁷ n'est cependant qu'un canevas que le confrère peut améliorer, modifier et agrémenter au cours de ses années de pratique consolatoire. Rédigé fort probablement par un membre de la confrérie resté anonyme, dans une langue proche de la *vulgata toscana* avec des caractères propres de la Ligurie²⁸, il se structure, comme les autres manuels qui nous sont parvenus, en trois parties : les normes générales, les normes spécifiques de la confrérie et les *laudes* (chansons). Les douze derniers chapitres se focalisent sur l'aide au mourant. Il est prévu par les statuts que les confrères aient toujours avec eux le manuel et qu'ils l'étudient quelques jours avant la condamnation afin d'être prêts au moment d'accomplir leur fonction (chap. XII). Ils ont également l'obligation d'avoir, l'un la tablette²⁹ avec les exemples des martyres des saints et l'autre ledit manuel de la compagnie afin de savoir comment consoler ces misérables condamnés, *del modo si deve tenere in consolare quei miseri* (chap. XIX). Quant à la troisième partie du manuel et en général aux sources canoniques sur lesquelles le texte se base, Elisabetta Spina relève les évangiles (Matthieu et Luc en premier lieu), les épîtres de saint Paul, l'Apocalypse, des citations des Pères de l'Église, de saint Augustin et de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, texte toujours très diffusé à cette époque et dont l'auteur était justement originaire de la région de Gênes. Enfin, comme les analyses d'Alfredo Troiano l'ont relevé³⁰, le texte se conclut avec une chanson « profane », une *lauda* qui se répand en Ligurie, à partir de l'Italie centrale dès le XIII^e siècle, comme le confirme aussi Elisabetta Spina. Grâce aux archives qui conservent les statuts des confréries dans leurs différentes versions, nous apprenons donc que les confrères durent peiner pour garder leur autonomie face à la République et à la Contre-Réforme qui souhaitaient, dès le milieu du XVI^e siècle, contrôler les confréries, centre de pouvoir séculier, possédant de surcroît un caractère secret. Cependant les tensions

visibles au sein de la compagnie génoise sont dues aux caractéristiques propres à la Miséricorde génoise. C'est la raison pour laquelle, à Gênes, il est parfois difficile de repérer des sources concernant ce genre d'associations. Suite à cette tentative de contrôle de la part de la République, les confrères s'associent en 1596 à la *Compagnia di San Giovanni Decollato* de Rome, afin de renforcer leur position. Comme nous renseigne V. Paglia, deux types de documents subsistent de cette confrérie romaine : le manuel intitulé *Confortatorio* et différentes versions des chapitres de la compagnie dont la dernière remonte à 1638.

- 17 Le déroulement de l'accompagnement tel que ces sources le décrivent comprend plusieurs étapes. Pendant la nuit qui précède l'exécution, à l'instar d'un schéma qui paraît commun aux autres confréries, la *Compagnia* génoise prévoit des accompagnateurs pour le condamné : deux confrères s'alternent, le premier, cagoulé, reste jusqu'à minuit, avec la tâche de prononcer des *Ave Maria* tout en présentant au condamné des tablettes et un crucifix. Le deuxième officie jusqu'à l'aube en lisant des passages des Écritures. Puis en dernier lieu, s'ajoute, juste avant l'exécution, un troisième binôme formé d'un prêtre et d'un prieur, qui accompagne le condamné, après sa dernière confession, au lieu de l'exécution. Le condamné est également entouré de treize confrères.
- 18 Les statuts nous apprennent qu'à partir de 1620, l'exécution des condamnés devient un véritable spectacle : le condamné se retrouve sur une estrade, position qui lui permet d'être vu par les spectateurs et permet aux confrères d'être seuls face à lui, ce qui facilite ensuite le retrait du corps. Comme le montre l'image reproduite ci-dessous, ses confrères sont vêtus de blanc (avec une représentation de la Piété brodée sur l'épaule), d'un manteau blanc en hiver et d'un chapeau de feutre également blanc.



BUG (Biblioteca Universitaria di Genova), MS G. III. *Confortatorio* (détail). [Su concessione del Ministero per i Beni e le Attività Culturali.]

- 19 Remarquons comment, après l'abolition des confréries en 1797 lors de la suppression de République génoise par Napoléon, puis le rétablissement en 1814 de ces associations, les

religieux avaient acquis de plus en plus de place au détriment des confrères laïques. À Gênes, la *Compagnia della Misericordia*, après une dernière action de réconfort lors de l'ultime exécution publique en 1855, se consacra désormais uniquement à l'assistance aux prisonniers, action qu'elle mène encore aujourd'hui dans les prisons de cette ville³¹.

La parole et l'acte

- 20 L'activité des consolateurs, en plein essor depuis le Moyen Âge, est aussi décrite par un texte emblématique. En 1658, *Notti malinconiche*³² (*Nuits mélancoliques*) de Giacinto Manara, un jésuite actif au milieu du XVII^e siècle, s'adresse aux confesseurs, aux consolateurs et « aux autres assistants » de l'*Arciconfraternita di Santa Maria della Morte* de Bologne. Nous ne savons pas si Manara faisait partie de la confrérie bolonaise. Il a certainement dû être interpellé comme conseiller spirituel et/ou confesseur pour écrire ce texte qui apparaît comme un véritable manuel composé de 366 questions et réponses à l'usage des confesseurs et des consolateurs. En effet le jésuite écrit dans son prologue qu'il rédige ce texte (*operetta*) : « *per apprendere in me stesso, e per insegnare ad altri il modo di ben morire*³³ » (« pour apprendre à soi-même et aux autres la manière de bien mourir »). Alberto Tenenti, dans son analyse sur le sens de la vie et de la mort à la Renaissance, relève comment jusqu'aux sermons de Savonarole (1496) « l'Italie [n'avait] jusqu'à alors fourni [qu']une très faible contribution iconographique à l'*ars moriendi* mais son intervention tardive se révélait presque révolutionnaire [...] un nouveau personnage y prenait place : le confesseur [...] macabre ecclésiastique du *Cinquecento*³⁴ ». Manara se demande par exemple que faire en cas d'innocence du condamné, il pose des questions plus « pragmatiques », par exemple si en cas de famine on peut donner le cadavre à manger³⁵. Manara rentre dans une casuistique d'études de cas de conscience dont les jésuites étaient maîtres à cette époque, où l'on retrouve un questionnement entre droit et résolutions de cas avec des instructions pratiques qui laissent place à la liberté et à la conscience individuelle. Mais la partie qui nous intéresse le plus est celle qui se trouve en appendice et présente les conseils donnés aux *confortatori*. Ici, Manara indique les prières à réciter et les paroles que les consolateurs doivent dire aux condamnés avant et pendant leur trajet vers l'échafaud. D'abord le condamné déclare « *che voglio morire volentieri per vostro amore*³⁶ » (« que je veux mourir volontiers pour votre amour »), une phrase récurrente que nous retrouvons dans d'autres textes. Le père jésuite indique aussi ce qu'il faut dire au condamné et comment il faut le persuader :

qu'il regarde la figure du Christ [...] qu'il accepte sa mort en rédemption de ses péchés [...] venue l'heure d'aller à l'échafaud, il convient que ce soit un prêtre qui montre la tablette, plutôt qu'un séculier car, s'il est vrai qu'on désire avoir un prêtre présent à ses côtés [avant de mourir], certains consolateurs peu expérimentés pourraient dire [au contraire] que les prêtres doivent rester loin de telles fonctions [...] Le consolateur intervient à l'aide d'une tablette en la maintenant devant le pêcheur en l'encourageant et le persuadant que Dieu l'attend aux portes du Paradis, comme une brebis égarée qui va être accueillie à la bergerie du Ciel [*nell'ovile del Cielo*] [...]

- 21 Notons dans ce passage l'influence des ordres religieux qui prennent de plus en plus de place au détriment des confrères laïques dans ces pratiques consolatoires.
- 22 Viennent ensuite les litanies :

Une fois agenouillé, on pourra réciter les Litanies de la Bienheureuse Vierge [...] ou les Litanies des Saints tandis que le bourreau prépare le condamné [...] les confrères récitent le *Miserere* et durant la procession le prêtre fait la lecture [...].

23 Enfin, le moment de se séparer du condamné s'approche :

arrivé sur le lieu du supplice, avec la tablette toujours devant [lui], le condamné doit s'agenouiller et dire avec saint André, ô cher supplice [...] donne-moi la clé et ouvre la porte du Paradis [...] puis en lui donnant à nouveau la tablette, afin qu'il embrasse les sacrées plaies du Sauveur [...] il déplacera petit à petit la tablette du visage du condamné, et laissera le bourreau [le tuer] selon ce qui a été ordonné par les juges³⁷.

24 La tablette, qui se révèle un élément essentiel de la pratique consolatoire, est éloignée du condamné au tout dernier moment, elle sert de biais entre le monde terrestre et l'au-delà. Objets de la culture matérielle et de l'art populaire, il ne reste de ces tablettes que quelques rares exemplaires. Parfois elles sont remplacées par un crucifix. Elles peuvent servir d'autel portable ou, s'il s'agit d'un crucifix, être placées sur un autel. Il est probable, comme l'écrit Massimo Ferretti, qu'étant associées à un tabou, elles furent souvent brûlées comme les cordes employées par les bourreaux. Si aucune ne survit à Bologne, cinq différents musées en Italie et à l'étranger (dont Tours et Zurich) en gardent de précieux exemplaires très anciens dont la provenance de la *Compagnia di Santa Maria della Morte* de Bologne (XIV^e-XV^e siècles) est aujourd'hui certaine³⁸.

25 Si l'utilisation de la tablette reste peut-être l'acte le plus significatif dans ce rituel de consolation, les mots et leur fonction rédemptrice sont aussi révélateurs de l'organisation et du fonctionnement de ces confréries. Parmi les paroles entendues par le public et le condamné, mentionnons les *Laudes* qui ont aussi leur place dans le rituel de la consolation³⁹ : le paysage sonore prend ici sa revanche, à commencer par le son de la cloche qui annonce le début du « spectacle ». Imaginons les bruits de fond – en premier lieu ceux de la foule parfois nombreuse malgré l'heure souvent très matinale – qui pouvaient détourner l'esprit d'un condamné qui se préparait à ses derniers instants de vie. Tout est orchestré pour convaincre et consoler le condamné qu'il ira au Paradis et qu'il sera gracié. Les images que les consolateurs lui mettent devant les yeux sont donc accompagnées de *laudes*, dont un copieux nombre d'exemples survit dans certains de ces manuels bolonais. La passion du Christ, modèle de martyr, est le thème central de ces chansons. Les litanies bercent également le condamné qui monte sur l'échafaud tandis que le consolateur lui suggère d'autres prières jusqu'aux dernières secondes de vie. Composées à l'usage exclusif du *confortatorio*, ces chansons sont en priorité une invocation à Dieu mais ils peuvent aussi évoquer Jésus et Marie. De ce corpus de consolation aux condamnés ne survit la version en musique que d'un seul texte à quatre voix : *In le tue brace, o Vergine Maria* (« Dans tes bras ô Vierge Marie »), attribué à Filippo di Murano et imprimé en 1508 à Venise. Ne disposant d'aucun autre exemple, on peut imaginer que les consolateurs chantaient leurs textes en utilisant des bases de mélodies connues⁴⁰.

26 Analysons maintenant les mots d'un condamné à mort et ceux de son ami, qui est aussi son consolateur. Il s'agit d'un des rares témoignages parvenus et montrant la consolation des deux points de vue (consolé et consolateur), ce qui en fait toute sa singularité.

Luca della Robbia (1484-1519) et la *Recitazione*

27 Luca della Robbia est issu d'une famille aisée de Florence. Ces oncles sont les sculpteurs Luca et Andrea, héritiers du célèbre atelier-boutique de sculpture et céramique. D'un milieu intellectuel proche du frère dominicain et prêcheur Jérôme Savonarole et des philosophes Marsile Ficcin et Pic de la Mirandole, Luca ne suit pas le chemin de l'art. Il entreprend des études humanistes et travaille pour le célèbre éditeur et imprimeur de textes anciens Filippo Giunti, dont la réputation est aussi liée à l'édition de la *Comédie* de Dante. Luca édite aussi, détail non négligeable, les *Tusculanes* et toutes les œuvres oratoires de Cicéron. Sa réputation reste néanmoins liée à la *Recitazione*. Ce texte se situe dans le contexte politique florentin de l'époque. La République est alors démantelée après dix-huit ans de pouvoir et en 1512, le cardinal Médicis rentre dans la ville guidant les troupes du pape pour restaurer le pouvoir médicéen. Peu après, une douzaine de citoyens sont arrêtés, accusés d'avoir conspiré pour tuer des membres de la famille Médicis⁴¹. Parmi eux, Pietro Paolo Boscoli et Agostino Capponi, qui seront condamnés à mort. De Pietro Paolo Boscoli, né en 1481 d'une des plus anciennes familles florentines, il ne demeure qu'une lettre autographe dans laquelle il recommande un ami à Machiavel. L'accusation contre Boscoli repose sur l'existence d'une liste qui serait tombée de sa poche portant une vingtaine de noms et rédigée par lui-même. Les chroniques contemporaines soulèvent des doutes quant aux réelles intentions des accusés et émettent aussi des soupçons sur l'identité de celui ou ceux qui pouvaient être derrière ce groupe de jeunes gens appartenant à l'élite de la ville. Seulement deux d'entre eux, Boscoli et Capponi, seront finalement condamnés à mort, alors que parmi les prisonniers se trouvait aussi le célèbre Machiavel, qui sera ensuite libéré sans faire l'objet d'aucune poursuite⁴².

28 Le texte s'ouvre sur une explication des raisons qui ont permis à Luca Della Robbia de produire ce texte⁴³ :

Je me souviens comment le 22 février 1512, mardi soir, au temps de carême, Agostino de Bernardo Capponi et Pietro Pagolo di Giachinotto Boscoli furent condamnés à mort en tant que conjurés contre la maison des Médicis, pour avoir voulu libérer la ville et tuer Giuliano et Lorenzo et messer Giulio, comme il apparaît dans leur mise en examen. Ils furent emprisonnés pendant quatre jours, c'est-à-dire de la nuit du vendredi 18, jusqu'au dit mardi. Et le mardi soir, moi, Luca de Simon de Marco Della Robbia, sachant qu'ils devaient mourir et poussé par une grande piété de consoler autant que je le pouvais Pietro Pagolo, avec lequel j'entretenais une grande familiarité, désireux *etiam [sic]* de savoir s'il était tel que de nombreux amis et moi-même nous le connaissions, doué d'une grande âme et d'une non moindre prudence et religion chrétienne, j'étais présent au Bargello [prison de Florence] pendant toute la nuit à partir de 2 heures environ jusqu'à moment de sa mort, qui se produisit environ à 10 heures. Et comme je savais qu'il était doué d'un génie singulier et instruit dans le domaine des belles lettres et qu'il avait du nerf dans l'éloquence, je pris note avec diligence de tous ses mots, questions et réponses, et je les retins en mémoire. Et afin qu'on ne perdît pas un si bel exemple de force et gaillardise d'âme, après la perte d'un si bon, noble et généreux citoyen, âgé d'environ 32 ans, blond, beau et d'allure noble⁴⁴, mais imprudent, je dis tout cela, afin que la mémoire de ces événements ne se perde pas, j'ai voulu mettre par écrit ce qu'il dit durant cette nuit-là⁴⁵.

29 Della Robbia nous dévoile ensuite les moments les plus dramatiques du prisonnier :

À 2 heures environ, ledit Boscolo ayant dîné, il fut conduit, les fers aux jambes, dans la chapelle où étaient les *Neri* [confrères] et les autres. Une fois arrivé, on lui apprit qu'il allait mourir⁴⁶.

- 30 Il joue alors son rôle de consolateur employant sans cesse les deux mots courants en langue italienne, « consoler » et « reconforter » :

Et moi, le reconfortant, je lui dis qu'il serait consolé [...] et alors il dit : « Faites en sorte qu'on m'en emmène un [confesseur] de là-bas, car j'ai besoin d'un homme docte et bon ». Et moi : « Ne doutez pas que vous serez consolé »⁴⁷.

- 31 À ce stade, des doutes s'installent chez les deux condamnés. L'idée de « mourir volontiers » leur semble hors de portée. C'est Capponi qui console cette fois-ci Boscoli parce que ce dernier demande un confesseur. Boscoli sort de sa manche un billet qu'il confie à Della Robbia. Luca explique cet épisode par ces mots :

Après sa mort, j'ai éprouvé une grande consolation grâce aux mots pleins de courage dans les passages où il manifestait une grande piété envers sa mère et ses frères, lesquels Boscoli reconfortait afin que ces derniers consolent à leur tour leur mère, en lui répétant qu'il allait mourir volontiers⁴⁸.

- 32 Dans son cheminement vers la conversion, Boscoli semble encore s'appuyer sur des connaissances venues de l'Antiquité lorsqu'il s'écrie : « Hein [*sic*], Luca, enlevez-moi Brutus de la tête, afin que j'accomplisse ce passage comme un vrai chrétien⁴⁹ ! ». Puis, comme dans d'autres textes consolatoires, les rôles semblent se renverser. Évoquant un cercle consolatoire, le consolé semble pouvoir consoler le consolateur⁵⁰ ; le lexique soutient la « conversion » du condamné, le consolateur atteint finalement son but :

Et moi : « Ce n'est pas un grand effort, si vous voulez mourir comme un chrétien [...] Je suis ici pour vous aider. Dites-moi de quoi vous avez besoin, que je me reconforte, avec l'aide de Dieu, à l'idée d'avoir à vous consoler. Mieux, c'est plutôt vous qui allez me consoler ». Et lui : « Mon esprit croit [*crede la fede*] et veut mourir comme un chrétien »⁵¹.

- 33 C'est à ce moment précis qu'un des membres de la confrérie suggère de lui tendre un objet de consolation : « Alors une des personnes proches de moi me dit : Donne-lui et montre-lui la tablette⁵² ». Boscoli s'inquiète pour sa mère et Della Robbia continue de le consoler par ces mots : « Oui, tout a été préparé. Et votre mère et les autres vous ont confié à Dieu et se consolent beaucoup dans l'espoir que Dieu ne vous abandonnera pas⁵³ ». Boscoli sait qu'il a peu de temps devant lui alors que le pardon et l'acceptation de la mort chrétienne ont déjà largement cheminé en lui : « Je ne ressens en moi plus aucune étincelle de haine envers aucun citoyen [...] et je ne me plains pas de devoir mourir⁵⁴ ». Della Robbia lui propose de dire ensemble quelques psaumes mais le converti ne connaît par cœur que quelques prières qu'il va prononcer de mémoire et en silence. Luca lui accorde l'assurance d'avoir trouvé la grâce. Les deux amis pleurent ensemble puis Luca se ressaisit et lui lit des passages de l'évangile de Jean. Boscoli finit en récitant le *Pater Noster*. Un autre personnage entre alors en scène, il s'agit de fra Cipriano, le confesseur dominicain. Luca le prévient qu'il devra s'occuper d'un jeune érudit, un de ses très chers amis ; le frère l'interroge pour savoir si c'est un bon chrétien et Luca lui répond : « Vous le savez bien qu'il a la foi [...] et j'espère qu'en Dieu [*in Dio*] vous allez le consoler⁵⁵ ». Le dominicain se recueille auprès du condamné. Entre temps la compagnie de la confrérie des *Neri*, comme il était d'usage, commence à chanter les psaumes pénitentiels et à lire des passages des Écritures mais Boscoli demande à être dans le silence : « Pères et frères, je n'ai pas besoin de ce bruit qui me rompt les oreilles, il ne me reste que peu de temps⁵⁶ ». Luca est impressionné par la posture digne et immobile de son ami, probablement gêné

par les cris de l'autre condamné. La confession continue. Puis, s'adressant à Luca, le jeune homme déclare :

Luca, je vous recommande ma mère, soyez comme son troisième fils. Consolez-la comme vous pouvez car elle en a besoin. Passez du temps avec elle, le temps qui lui restera à vivre, car je sais qu'elle me suivra rapidement [...] réconfortez-la patiemment et dites-lui que je vais mourir volontiers⁵⁷.

- 34 Ce que Luca promet de faire non sans larmes ; puis le confesseur l'absout. Le thème du « mourir volontiers » revient sans cesse, pour bien montrer que la conversion de Boscoli a fait son chemin. C'est à ce moment-là que Boscoli déclare de façon qui peut sembler ambiguë : « Père, ne perdez pas de temps en cette tâche [de me consoler], car pour cela les philosophes me suffisent. Aidez-moi afin que j'aie vers cette mort pour l'amour du Christ. Je voudrais aller vers la mort d'une façon intrépide⁵⁸ ». Boscoli est bien converti mais sans renier ni rejeter pour autant la consolation apportée par la philosophie. Ce sont bien des doutes qui s'expriment ici. Conscient de mourir dans l'amour du Christ, il récite de mémoire les psaumes *In te domine... libera me*, et termine en disant : « Je me sens très réconforté [*confortato*]⁵⁹ ».
- 35 Lorsqu'arrivent les derniers instants, il se tourne vers son ami : « Luca, prenez la tablette, et gardez-la ainsi devant moi car je ne veux pas me distraire en regardant quelqu'un d'autre ; et c'est ce que je fis⁶⁰ ». Boscoli pleure, alors « Agostino se tourna vers Boscoli le réconfortant, l'encourageant et en lui demandant pardon pour les offenses qu'il avait pu lui faire⁶¹ ». Appliquant le schéma de la consolation réciproque, Boscoli déclare : « je vous remercie de me réconforter et de me donner la force de franchir ce pas. Et je vous réconforte afin que vous demandiez pardon à Dieu de tout votre cœur, le priant de vous donner la force d'aller jusqu'au bout⁶² ». Les deux condamnés ont été confessés « non sans larmes et puis on leur lit l'indulgence de la Compagnie des *Neri*⁶³ ». Les membres de la confrérie les embrassent et les réconfortent. Boscoli termine en disant : « Je crois en Dieu ; j'ai le ferme espoir que Dieu me pardonnera ; et troisièmement je supporterai cette mort pour l'amour du Christ et de lui seul⁶⁴ ».
- 36 Le pathos est à son comble. Arrivent les sbires qui couvrent le condamné d'une cape et, regardant son ami Luca, Boscoli lui dit adieu. Il descend les escaliers regardant la tablette et dit : « Seigneur, tu es mon amour, je te donne mon cœur. Je n'aime que toi et toutefois je ressens aussi de l'amour pour toute chose, car j'aime chacun au travers de ton amour ; me voilà ; Seigneur. Je viens volontiers. Donne-moi force et vigueur⁶⁵ ». L'entourage pleure, puis descendant à côté de l'autre symbole matériel de la consolation, le crucifix de la Compagnie, Boscoli semble alors perdu : « Que dois-je faire ? Et le frère répond : c'est ton guide qui vient t'armer. Salue-le, honore-le, prie-le afin qu'il te rende fort⁶⁶ ». Il arrive enfin au bout de son chemin. Le bourreau qui voulait lui mettre un mouchoir sur les yeux, lui demande pardon et s'offre de prier Dieu pour lui. Alors Pietro Pagolo⁶⁷ dit : « Fais ton travail ; et quand tu m'auras posé sur le billot, laisse-moi ainsi un moment, puis achève-moi⁶⁸ ». Avant de poser sa tête, il prononce ses tous derniers mots : « Je me soumetts à la foi de Jésus Christ et en cette foi je veux mourir [...] je l'accepte volontiers par amour pour toi⁶⁹ ». Luca prend la peine de préciser dans son texte qu'une fois la tête coupée, la bouche de son ami tremble encore. Puis vint le tour d'Agostino. Della Robbia précise alors :
- Ainsi ceux de la Compagnie prirent la tête de Boscolo, laquelle ressemblait à un petit ange ; et même mort il avait une certaine prestance. Il fut emmené dans la Badia de Florence vers sa sépulture [...] et fut enterré à Santo Spirito⁷⁰ dans sa sépulture [...] Ceci est la vérité. Et en mémoire de cet événement, j'ai écrit ce souvenir, peut-être de façon inappropriée mais vraie⁷¹.

- 37 Afin de se reconforter de la disparition de son ami, Della Robbia revoit le frère dominicain Cipriano qui l'avait assisté en tant que confesseur de Boscoli. Le dominicain lui confie alors qu'il croit fermement que Boscoli est mort béat, sans connaître le Purgatoire.
- 38 Le texte de Della Robbia, a été publié pour la première fois en 1840⁷² et a été l'objet de plusieurs réflexions de la part d'historiens de la Renaissance. Je voudrais m'arrêter un moment sur quelques opportunes réflexions soulevées par Alison Knowles Frazier à propos de ce texte. L'historienne américaine remarque que le *ricordo* de Della Robbia n'est pas typiquement représentatif dans son genre. Or, rappelons que le genre du *ricordo* est un acte (principalement à travers le biais de l'écrit) dont la volonté vise à se souvenir de quelqu'un ou quelque chose. Ce genre textuel glorifie la mémoire d'un trépassé. Knowles Frazier, qui a traduit intégralement le texte en anglais⁷³, souligne la volonté d'exposer un modèle de texte consolatoire où les détails de la culture matérielle sont présents. Si, contrairement à des avis peut-être un peu hâtifs d'autres chercheurs, on n'a aucune preuve que Della Robbia fût membre de la *Compagnia dei Neri*, l'historienne américaine affirme que « [Della Robbia] had clearly absorbed the practices of the consolateria and the related format of the Savonarolan "art of dying well"⁷⁴ ». L'humaniste florentin a bien intégré les pratiques et les formes propres au code consolatoire local et plus généralement celui de la confrérie. La narration de Della Robbia pose enfin un problème de type philologique globalement négligé par les éditions récentes de ce texte qu'il est opportun d'évoquer ici. En effet il y eu au moins douze manuscrits identifiés qui ont circulé durant un siècle après la rédaction du premier en 1513. Knowles Frazier met aussi en évidence la force émotionnelle de Della Robbia qui relève de sa propre expérience, car lui-même avait été emprisonné en 1498, après l'exécution de Savonarole, s'engageant ensuite dans un processus propre de l'*amicitia*, non seulement à soutenir et consoler son ami, mais aussi à prendre en charge une série de devoirs *post mortem* comme l'en a prié le condamné. Enfin, l'emploi de la langue vernaculaire chez un humaniste accoutumé à écrire en latin, est l'indice d'un choix familier et affectif qui va ici jusqu'à la sanctification de l'ami disparu en martyr dans la partie finale de son récit. Toutefois, en luttant pour défendre ce verdict d'innocence politique, Della Robbia – souligne l'historienne – réussirait à effacer un point central de la consolation, celui qui a pour but de faire accepter au condamné la justice de la sentence séculière.
- 39 Le texte de Della Robbia est paru dans plusieurs éditions successives au XIX^e siècle, alors qu'émerge l'intérêt pour la Renaissance et pour la « laïcité » au sein de la société italienne. Il est alors lu comme un « acte de modernité ». Jacob Burckhardt, dans *Die Kultur der Renaissance in Italien*, paru dans une première édition italienne à Florence en 1876, déduit, à partir du texte de Della Robbia, que Boscoli ne connaissait par cœur que les prières les plus populaires, et découvre aussi que le frère dominicain qui se rend auprès de Boscoli à sa demande, était un disciple de Savonarole. À son époque, Burckhardt est surpris de trouver des manifestations de spiritualité chez les hommes de la Renaissance, et regrette que des exemples en prise directe, comme le témoignage de Della Robbia, soient si rares, voire uniques à nos yeux. Il remarque aussi que Boscoli contraint son esprit à croire, mais qu'il le fait avec effort et soutien, sans spontanéité aucune⁷⁵. La réponse à ce questionnement de l'érudit du XIX^e siècle réside peut-être dans les mots de Prosperi, qui écrit « *la Chiesa non c'è nella mente di Pietro Paolo : c'è Cristo, c'è Iddio*⁷⁶ » (« Le condamné a déjà le Christ et Dieu en tête, mais pas l'Église »). Finalement, l'analyse de Prosperi montre toute la contradiction de ce type de conversion où, comme le condamné l'avoue à son ami Della Robbia, si pour vaincre la peur de la mort, les philosophes lui

suffisent, il demande et il compte aussi néanmoins sur l'accompagnement d'un frère et l'assistance de la confrérie.

- 40 Cet intérêt pour le texte de Della Robbia fut aussi renouvelé par l'un des grands théoriciens de la Renaissance italienne du siècle dernier, Delio Cantimori (1904-1966), qui s'attacha particulièrement à étudier la vie religieuse et la spiritualité de cette période⁷⁷. Cantimori affirmait, il y a déjà presque un siècle, que les hommes de la Renaissance n'étaient pas insensibles à la religion, et qu'un tel présupposé renvoie à une fausse piste, celle du manque de « morale » et de conscience religieuse des hommes de cette époque, fustigés ou rappelés à l'ordre par Luther et ensuite par la Contre-Réforme, pourrait-t-on ajouter. Cantimori nous aide à aller plus loin dans notre réflexion sur Della Robbia et son texte. Car il ne faut pas oublier, comme lui-même nous le rappelle, la façon dont le philosophe Pic de la Mirandole (1463-1494), appartenant au cercle de Della Robbia et de Boscoli, passe de l'admiration de l'antiquité païenne à une conversion « savonarolienne » des plus rigoristes. Le récit de Della Robbia insiste sur l'utilisation des objets dans le processus d'une conversion qui rencontre un certain nombre de freins et n'est pas dénuée d'ambiguïtés. La confrérie lui propose la tablette : les images sacrées le dérangent, les chants des confrères le distraient alors qu'aspirant à une union avec Dieu, il a besoin de silence et de recueillement.
- 41 Enfin, il faut observer la question du dialogue entre les deux amis qui tentent de parcourir ensemble le chemin de la consolation chrétienne, faisant l'expérience d'un processus rhétorique semé d'embûches, dans un rythme narratif souvent inachevé, fait de ruptures et marqué par la répétition des émotions de Luca, que celui-ci peine à cacher. En effet, *a posteriori*, Della Robbia nous décrit ses retrouvailles avec le frère dominicain, les deux hommes tentent alors de donner un sens à l'acte patriotique de Boscoli qui devient un véritable martyr par sa condamnation.

Conclusion

- 42 Les mots (qu'ils soient écrits, dits et chantés) et les pratiques consolatoires (les gestes et les objets) employés par les confréries de la consolation dans l'Italie prémoderne et moderne, mettent indiscutablement en place un processus de persuasion, d'acceptation qui devient, progressivement une spectacularisation de la condamnation à mort. L'État aussi bien que l'Église prennent de plus en plus de place dans la consolation, au détriment, comme nous l'avons analysé, des confrères. Les récentes études ont montré qu'un certain nombre de manuels à l'usage des consolateurs circule, avec des variantes locales, dans l'Italie du centre-nord où des confréries de consolateurs sont actives. La ville de Bologne, dans laquelle Nicholas Terpstra a recensé 917 exécutions capitales entre 1540 et 1600, reste de loin l'épicentre de cette ferveur du réconfort. Pour quelles raisons ce phénomène consolatoire des confréries rayonne-t-il tout particulièrement en Italie et en particulier à Bologne ? Terpstra donne une clé de lecture qui mérite réflexion. Unique en Europe, l'institution des *conforterie* permet à l'État et à ceux qui détiennent le pouvoir de montrer la réalité vivante et concrète de la justice et de la façon dont elle est gérée dans un territoire faisant partie des États pontificaux, aspect qui mérite d'être relevé. Ces particularités aident peut-être à comprendre, selon lui, pourquoi l'œuvre de Cesare Beccaria au XVIII^e siècle acquiert un tel succès et pourquoi le Grand-Duché de Toscane devient le premier état européen à abolir formellement la peine de mort⁷⁸.

- 43 Le texte de Della Robbia est donc emblématique non seulement des contradictions propres à l'humanisme mais aussi de la pratique consolatoire dans l'Italie de la première modernité. Hérité sans doute aucun de l'Antiquité, un discours consolatoire se met véritablement en place dans la pratique des confréries vouées à l'assistance aux condamnés à mort. Il concrétise alors peut-être un besoin présent chez l'homme, toute époque confondue, de consoler et d'être consolé de sa propre mort ou de celle d'autrui. L'action charitable de ces confrères laïques ressemble de près à toute autre pratique bienveillante existant dans la Péninsule et ailleurs : faire du bien aux autres pour se garantir en retour à soi-même une vie éternelle après le trépas.

NOTES

*. Je remercie vivement Claudie Martin-Ulrich pour la révision de la version française de mon texte.

1. *Journal de voyage de Montaigne*, F. Rigolot éd., Paris, PUF, 1992, p. 97-98.
2. Ph. Ariès, *L'homme devant la mort. 1. Le temps des gisants*, Paris, Seuil (« Points Histoire »), 1977, p. 183.
3. *Ibid.*, p. 184.
4. J. Delumeau, « Préface », dans V. Paglia, *La morte confortata. Riti della paura e mentalità religiosa a Roma nell'età moderna*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2007 (1^{ère} éd. 1982), p. 1.
5. L'appartenance à ladite confrérie de Della Robbia est mise en discussion par A. K. Frazier, voir ici même, *infra*, dernière partie.
6. En réalité 1512, selon le calendrier florentin qui voit le passage au nouvel an le 25 mars. Nous nous servons de l'édition moderne du texte : Luca Della Robbia, *La condanna a morte di Pietro Paolo Boscoli*, Marco Pacioni éd. (introduction d'Adriano Prosperi, avec un essai de Delio Cantimori), Macerata, Quodlibet, 2012.
7. V. Paglia, *La morte confortata*, *op. cit.*
8. P. Bastien, « La parole du confesseur auprès des suppliciés (Paris, XVII^e-XVIII^e siècle) », *Revue Historique*, n° 634, 2005/2, p. 283-308.
9. P. Bastien, *Une histoire de la peine de mort. Bourreaux et supplices, 1500-1800*, Paris, Seuil, 2011, p. 243.
10. Bastien écrit que les archives des procès-verbaux d'exécution au greffe des cours criminelles sont un trésor de témoignages où se croisent la parole du supplicié et l'écriture du scribe. Ces archives n'ont que très partiellement survécues : souvent difficiles à lire, elles constituent de véritables « cahiers de paroles » (P. Bastien, *Une histoire [...]*, *op. cit.*, p. 202).
11. Voir V. Paglia, *La morte confortata*, *op. cit.*, p. 158, citant le *Discours pitoyable de la mort du seigneur Troile Sevelle décapité à Rome en l'age de dix huict ans, dans le Château Saint-Ange, sur les huict heures et demie du matin : sous le pontificat de N. S. P. le Pape Clement VIII. Qui servira de miroir et consolation à toute personne et d'un vray moyen pour se preparer à bien mourir*, traduction de l'italien en français, par P. D. P., troisième édition, Paris, Claude Chapellet, 1598. Un film de Paolo Benvenuti, *Confortorio* (1992), présenté au festival du Cinéma de Locarno mais jamais distribué, raconte l'accompagnement de la confrérie romaine pour soutenir deux juifs condamnés à mort qui refusent de se convertir en 1736. Un extrait de ce film est disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=UHryDfVy9k8>

12. Voir *Tesoro della lingua italiana delle origini* : <http://tlio.ovi.cnr.it/TLIO>
13. Voir dans le présent DOSSIER d'Exercices de rhétorique, S. Luciani, « Lucrèce et la tradition de la consolation ».
14. Boccace, *Opere latine minori (Buccolicum Carmen, Carminum et Epistularum quae supersunt, Scripta Breviora)*, Aldo Francesco Massera éd., Bari, Gius. Laterza & Figli, 1928.
15. La consolation liée à la perte de l'enfant chez les humanistes italiens est un thème récurrent qui mériterait une étude à part. Voir, parmi les sources, G. Manetti, *Dialogus consolatorius*, Alfonso de Petris éd., Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1983 et, parmi les études, M. L. King, *The Death of the Child Valerio Marcello*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1994.
16. G. Chiecchi, *La parola del dolore. Primi studi sulla letteratura consolatoria tra medioevo e umanesimo*, Rome et Padoue, Editrice Antenore, 2005. Voir en particulier *Dante e la consolatio* (p. 140-175), *L'egloga Olympia di Giovanni Boccaccio* (p. 307-336) et *La prima epistola consolatoria di Petrarca (Fam., II, 1)*, (p. 176-206). Malheureusement il manque à ce recueil une introduction théorique.
17. Voir *Treccani, Enciclopedia Dantesca* : <http://www.treccani.it/enciclopedia/conforto>, l'article de S. Fernando : *Conforto* (1970) et C. Martinelli Bruna, *Consolazione* (1970), dans <http://www.treccani.it/enciclopedia/consolazione>
18. A. Prosperi, « Misericordie e giustizie : esercizi di conversione » et « Morire volentieri : condannati a morte e sacramenti », dans A. Prosperi dir., *Misericordie. Conversioni sotto il patibolo tra Medioevo ed età moderna*, Pise, Edizioni della Normale, 2007, p. IX-XV et p. 3-70.
19. À Bologne, même les femmes sont condamnées et consolées par la confrérie, comme le montre Prosperi lors de la condamnation de Lucia Cremonini en 1709 (A. Prosperi, *Dare l'anima. Storia di un infanticidio*, Turin, Einaudi, 2005 (traduction anglaise : *Infanticide, Secular Justice, and Religious Debate in Early Modern Europe*, Turnhout, Brepols, 2016). La consolation des femmes condamnées à mort par les confréries mériterait un approfondissement.
20. N. Terpstra, « Il manuale per la conforteria bolognese per l'assistenza ai condannati », dans A. Prosperi (dir.), *Misericordie. Conversioni sotto il patibolo tra Medioevo ed età moderna, op. cit.*, p. 71-84. Rappelons que la compagnie de sainte Marie de la Mort, à Bologne, est laïque, comme toutes les autres confréries italiennes. Tous ses disciples sont des hommes, au nombre de 196 entre 1538 et 1600, dont 43 *maestri* (maîtres).
21. Sur la fonction de cette institution, voir C. Carpaneto da Langasco, *Pammatone. Cinque secoli di vita ospedaliera*, Gênes, Ospedali Civili, 1953.
22. La date varie de quelques années selon les sources.
23. G. Petti Balbi, « Il sistema assistenziale genovese alle soglie dell'età moderna », *Reti Medievali Rivista*, 14, 2, 2013, article consulté en ligne : <http://www.rmoa.unina.it/2145/1/405-1466-3-PB.pdf>
24. F. Fabbri, « L'opera della Compagnia di Misericordia dal 1464 a oggi », dans C. Paolucci (dir.), *La Veneranda Compagnia di Misericordia. Dal medioevo al terzo millennio*, Genova, s.e., 2003, p. 7-37. Pour la transcription des statuts voir p. 38-176.
25. La terminologie et le développement des « confréries laïques » génoises (*casacce*), qui pouvaient avoir un caractère « secret », sont assez complexes, avec parfois des caractéristiques qu'on ne retrouve pas ailleurs en Italie. Je ne m'arrêterai donc pas sur ce point qui mériterait une analyse à part et qui a été déjà débattu. Je renvoie le lecteur aux études d'Edoardo Grendi et en particulier à « Le confraternite liguri in età moderna », dans *La Liguria delle Casacce. Devozione, arte, storia delle confraternite liguri*, Gênes, Coop. Grafica Genovese, 1982, I, p. 19-42.
26. F. Fabbri, *op. cit.*
27. Pour la transcription et une brève analyse du manuscrit voir : E. Spina, *Il confortatorio della compagnia della Misericordia di Genova (1492)*, Tesi di Laurea, Università degli Studi di Genova, relatore Giovanni Ponte, correlatore Luigi Surdich, anno accademico 1989/90.
28. Il est possible qu'au contraire, il s'agisse d'une *vulgata ligure* influencée par des caractères toscans. Le débat sur l'aspect philologique de ce manuel reste incertain, voir E. Spina, *ibid.*

29. Vu le caractère secret des confréries génoises, il se peut que certaines traces d'artefacts et de livres de la confrérie survivent encore dans des collections privées. J'ai interpellé le Museo Diocesano et la Confraternita toujours existante, mais dans leurs collections il n'y a pas de trace de tablettes ni d'autres témoignages utiles. Une *Via della Consolazione* (rue de la Consolation) existe toujours dans un lieu où se trouvait le siège d'une confrérie et dont la paroisse *Della Consolazione*, érigée en 1475 par les Augustiniens, est toujours en place.

30. Voir la texte édité par A. Troiano, « Il manuale quattrocentesco della Conforteria di Bologna. Il ms. Morgan della Pierpont Library (New York) », dans A. Prosperi (dir.), *Misericordie [...]*, op. cit., p. 347-479 et A. Troiano dir., *Il Laudario di S. Maria della Morte di Bologna. Il ms. 1069 della Yale Beinecke Library*, Pise, Edizioni della Normale, 2010.

31. C. Paolocci, op. cit.

32. G. Manara, *Notti Malinconiche nelle quali con occasione di assistere à condannati a morte si propongono varie difficoltà spettanti à simile materia. Serviranno per istruttione à Confessori, Confortatori, & altri Assistenti nelle Confortarie. E fuori di tali contingenza saranno di utile à chi confessa. Con un'Appendice, nella quale si pone il modo di preparare i Rei à morire Christianamente. Et un'esame generale di coscienza, che servirà per fare meglio la loro Confessione. Opera del P. Giacinto Manara della Compagnia di Giesù. A gli'illustrissimi signori maestri consolatori nell'arciconfraternità di Santa Maria della Morte della Città di Bologna*, Bologne, Gio. Battista Ferroni, 1658 (deuxième édition en 1668). Les textes imprimés à l'usage des consolateurs des condamnés sont assez nombreux entre le XVI^e et le XVII^e siècle.

33. *Ibid.*, Premonizione, n. p.

34. A. Tenenti, *Sens de la mort et amour de la vie. Renaissance en Italie et en France*, traduit de l'italien par S. Matarasso-Gervais, préface de M. Vovelle, Paris, éditions Serge Fleury, 1983 (1^{ère} édition 1957), p. 385.

35. Cette question effrayante mentionnant explicitement le cannibalisme est suivie dans le manuel par une autre remarque, non moins délicate, évoquant la question de savoir si le cadavre peut être livré aux animaux.

36. *Ibid.*, p. 459.

37. *Ibid.*, p. 458-460: « guardi questa figura di Christo in croce [...] e vi prego, ch'accettiate questa mia morte in redentione dellei miei peccati [...] venuta l'hora di andare al patibolo sarà officio del P. Spirituale Sacerdotale dare di mano alla tavoletta, che certo non è bene sia un secolare, che la tenga ; perché se è vero, come è verissimo, che ogn'uno desidera nella sua morte di havere un Sacerdote presente [...] ne certi confortatori poco pratici devono dire che i Sacerdoti si devono tanere lontani da simili funzioni [...] pigliata dunque la tavoletta, e tendendola avanti al Reo gli farà animo, e coraggio, persuadendolo a credere [...] che Dio lo sta aspettando alle porte del Paradiso, accioche come pecorella smarrita lo raccolga nell'ovile del Cielo [...] fattolo poi inginocchiare, si potranno recitare le Litanie della Beatis. Vergine [...] o le Litanie dei Santi. Mentre il carnefice liga il condannato [...] i confrati recitano Miserere e durante la processione il Padre Spirituale legge [...] arrivato al luogo del supplicio, con la sua tavoletta sempre avanti, si deve il condannato inginocchiare, e dire con S. Andrea, o caro supplicio [...] dammi la chiave per aprir le porte del Paradiso [...] poi porgendoli di nuovo la tavoletta, per bacciare le sacre piaghe del Salvatore [...] leverà pian piano la tavoletta dalla faccia del condannato, e lascerà che il carnefice [lo ammazzi] secondo starà stato ordinato dai giudici ».

38. M. Ferretti, « Pitture per condannati a morte nel Trecento bolognese » dans A. Prosperi dir., *Misericordie. Conversioni sotto il patibolo tra Medioevo ed età moderna*, op. cit., p. 85-151 et id., « In your Face. Paintings for the Condemned in Renaissance Italy » dans N. Terpstra dir., *The Art of Executing Well. Rituals of Execution in Renaissance Italy*, Kiksville, Truman State University Press, 2008, p. 79-97. Je remercie Nicholas Terpstra de m'avoir signalé ce livre.

39. Voir l'analyse du corpus de *laudes* survivantes – au départ on en comptait 87 – de la confrérie bolonaise dans A. Troiano dir., *Il Laudario [...]*, op. cit.

40. G. Filocamo, *Vivere per morire, morire per vivere : peccato e rendenzione nelle laude del Quattrocento*, Università di Bologna, Dottorato di Storia – Storia e geografia dell'Europa, Summer School, 22-27 septembre 2012. Édition consultée en ligne : <http://www.disci.unibo.it/it/risorse/files/254273-PROGRAMMADEFINITIVOSUMMERSCHOOL.pdf>
41. Sur la biographie de Della Robbia voir G. Fragnito, « Luca della Robbia », dans DBI, *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 37, 1989 : http://www.treccani.it/enciclopedia/luca-della-robba_res-2c75a06c-87ec-11dc-8e9d-0016357eee51_%28Dizionario-Biografico%29
42. Sur la biographie de Boscoli voir : C. Pincin, « Boscoli, Pietro Paolo », dans DBI, *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 13, 1971 : http://www.treccani.it/enciclopedia/pietro-paolo-boscoli_%28Dizionario-Biografico%29 et F. Chabod, « Boscoli, Pietro Paolo », dans *Enciclopedia Italiana*, 1930 : http://www.treccani.it/enciclopedia/pietro-paolo-boscoli_%28Enciclopedia-Italiana%29
43. Je base ma traduction, n'ayant pas pu consulter les manuscrits originaux, sur le texte présenté dans l'édition critique : Luca Della Robbia, *op. cit.* Ma traduction de l'italien en français moderne a également été faite en collaboration avec Claudie Martin-Ulrich.
44. Cette phrase rappelle un passage de Dante, *Comédie, Purgatoire*, chant III, v. 108-111, se référant à Manfred, roi de Sicile.
45. « Ricordo come a dì 22 febbraio 1512, in martedì sera, di tempo quadregesimale, furono condannati a morte Agostino di Bernardo Capponi e Pietro Pagolo di Giachinotto Boscoli come congiurati contro la casa de' Medici, per aver voluto liberar la città e ammazzar Giuliano e Lorenzo e messer Giulio, come il vero appare nelle loro esamine. Steron presi giorni quattro, cioè da dì 18 che fu un venerdì notte, insino al predetto martedì. E al martedì sera sapendo io Luca di Simone di Marco Della Robbia che essi avevano da morire, tirato da una gran pietà di consolare quanto potevo Pietro Pagolo, col quale io tenevo gran familiarità, desideroso etiam di cognoscere s'egli era tale qual molti suoi amici e io massime l'avevamo giudicato, di grande animo e di non minore prudenza e religione cristiana dotato, fui presente nel Bargello tutta la notte da ore 2 in circa per insino al punto la morte sua, che fu a ore 10 in circa. E perché sapevo era di singolare ingegno e di buone lettere e aveva assai nervo né suoi discorsi, notai diligentemente tutte le sue parole e domande e risposte, e nella memoria le ritenni. E accio' che non si perdesse un tanto e si' fatto esempio di fortezza e gagliardia d'animo, dopo il danno d'uno tanto buono, nobile e generoso cittadino, giovane circa d'anni 32, biondo e bello e di gentil aspetto, ma di vista corta, accio', dico, non si perdesse tanta memoria, m'è piaciuto mandare in scritto cio' che lui in tal notte parlò » (p. 25-26).
46. « A ore 2 in circa, il prefato Boscolo avendo cenato fu condotto cò ferri in gamba nella cappella dove erano e Neri e altri. E giunto quivi, gli fu detto ch'aveva a morire » (p. 27).
47. « E io, confortandolo, gli dissi ch'è sarebbe consolato [...] allora lui disse : « Fate che io abbia uno di là, perché ho bisogno d'un uomo dotto e buono ». Et io : « Non dubitate che sarete consolato » » (p. 28).
48. « dopo la morte sua, feci et ebbine una gran consolazione perché vi era animosi tratti e gran pietà verso la madre e fretegli, i quali lui assai confortava a consolar la madre, dicendo sempre che moriva volentieri » (p. 31).
49. « Di poi disse : Deh, Luca, cavatemi dalla testa Bruto, acciò ch'io faccia questo passo interamente da cristiano! » (p. 33)
50. Voir Cl. Martin-Ulrich, « Consoler à la Renaissance : discours privé ou acte public ? », dans *Usages et fonctions de la rhétorique. Regards interdisciplinaires sur la raison pratique, actes du Colloque international des 16-18 mai 2013 de l'Université Libre de Bruxelles*, E. Danblon dir., <http://rheto13.ulb.ac.be> ; et *id.*, « Parénétiqne de la consolation : louer et exhorter dans la lettre (Philippe Du Plessis-Mornay, Guillaume Du Vair et Antoine de Nervèze) », *Les rhétoriques de la concorde*, de V. Ferry dir., *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio* : <http://www.rifl.unical.it/index.php/rifl/article/view/256>.
51. « Et io : Costesta è poca fatica, volendo voi morir cristiano [...] Io sono qui per aiutarvi. Dite pur il bisogno vostro, ch'io mi rincòro, con l'aiuto di Dio, avervi a consolare. Anzi, piuttosto voi consolerete me. E lui : l'intelletto mio crede la fede e vuol morir cristiano » (p. 33).
52. « Allora uno de' circostanti disse a me : Dagli e mostragli la tavoluccia » (p. 34).

53. « *Si', tutto si è fatto. E vostra madre e gli altri v'hanno dato a Dio e assai si consolano sperando che Iddio non v'abbandonerà* » (p. 35).
54. « *non sento in me una minima scintilla d'odio verso alcun cittadino e non mi dolgo dell'aver a morire* » (p. 35-36).
55. « *Ben sapete che lui crede la fede [...] e spero in Dio che lo consolerete* » (p. 44).
56. « *Padri e fratelli, io non bisogno di cotesto romor negli orecchi che mi offende assai. I'ho poco tempo* » (p. 46).
57. « *Luca, io vi raccomando mia madre e dovvegli in terzo figliuolo. Consolatela quanto potete che la n'ha bisogno. Andatevi spesso a star con lei in questo tempo che viverà, perch'io so che mi verrà dietro presto [...] confortatela a pazienza e ditegli ch'io mi muoio volentieri* » (p. 47).
58. « *Allora il Boscolo disse : "Padre, non perdetevi tempo a cotesto, perché a questo mi bastano i filosofi. Aiutatemi pur ch'io faccia questa morte per amor di Cristo. Io vorr'ire intrepido alla morte"* » (p. 48).
59. « *Io mi sento assai confortato* » (p. 49).
60. « *E voltosi a me disse : "Luca, pigliate la tavoluccia, e tenetela così dinanzi a me, che non voglio distrarmi a veder persona"; e così feci* » (p. 50).
61. « *Agostino voltosi al Boscolo parlò confortandolo e animandolo e chiese gli perdonanza di quello ch'avegli offeso* » (p. 51).
62. « *Ringraziandovi che mi confortiate e animate a questo passo. E ancora conforto voi che con tutto 'l cuore vostro chieggiate a Dio perdono pregandolo che vi faccia forte in su l'ultimo punto* » (p. 51).
63. « *Non senza lacrime di tutt'a due e poi detto loro la indulgenza secondo che hanno quelli della Compagnia de' Neri* » (p. 51).
64. « *Io ho a creder la fede ; io ho avere ferma speranza che Dio mi perdonerà; e la terza è ch'io ho a sopportar questa morte per amor di Cristo e non d'altri* » (p. 52-53).
65. « *Signore, tu se' il mio amore. Io ti dono il cuore. Io amo te solo e pero' ogni cosa amo, perché ognuno amo per tuo amore. Eccomi. Signore. Volentieri vengo. Dammi forza e vigore* » (p. 54).
66. « *"Ch'io ho da fare?" e il frate rispose : Questo è il tuo capitano che ti viene a armare. Salutalo, onoralo, pregalo che ti faccia forte* » (p. 54).
67. Nous remarquons dans certains passages, peut-être les plus dramatiques et les plus intenses, que Della Robbia appelle son ami par son prénom.
68. « *Allora il maestro, perché gli voleva mettere il fazoletto agli occhi, gli chiese perdono e offersesi che precherebbe Iddio per lui. Allora Pietro Pagolo disse : "Fa pur l'uffizio tuo. E quando m'hai posto in sul ceppo, lasciami star così un poco, e poi mi spaccia"* » (p. 55).
69. « *Io mi sottometto alla fede di Iesu Cristo e voglio morir in quella [...] io l'accetto volentieri per tuo amore* » (p. 55-56).
70. Il s'agit de la basilique de Santo Spirito, dans le quartier d'Oltrarno, une des principales basiliques de la Renaissance.
71. « *Allora quelli della Compagnia presono il capo del Boscolo, che pareva, quella testa, un angioletto ; e riteneva anche morto un certo decoro. Fu portato in Badia di Firenz a sua sepoltura [...] fu sepolto in Santo Spirito nella sua sepoltura [...] Questa fu la verità. E in memoria di tal cosa ho fatto questo ricordo, forse ineptamente, ma vero* » (p. 56-57).
72. Voir la note sur les différentes éditions : A. Prosperi, « Introduzione », dans Luca della Robbia, *La condanna a morte di Pietro Paolo Boscoli*, op. cit., p. 21-22.
73. A. Knowles Frazier, « Luca della Robbia's narrative of the execution of Boscoli & Capponi », dans N. Terpstra dir., *The Art of Executing Well*, op. cit., p. 293-326.
74. Op. cit., p. 295.
75. J. Burckhardt, *La civiltà del Rinascimento in Italia*, Florence, RCS Sansoni Editore, 1984.
76. A. Prosperi, « Introduzione », dans Luca della Robbia, *La condanna a morte di Pietro Paolo Boscoli*, op. cit., p. 11.
77. D. Cantimori, « Il caso del Boscoli e la vita del Rinascimento », paru en 1927 et dans d'autres éditions successives et reproduit dans *La condanna a morte*, op. cit., p. 61-82.

78. N. Terpstra, « Introduction : the other side of the scaffold », dans N. Terpstra, *The Art of Executing Well*, op. cit., p. 1-9.

AUTEUR

ELENA TADDIA

Château de Versailles